



## Communiqué de presse

Saint-Denis

Le 29 juin 2017

### Résidence de création « Atelier des Ailleurs 4 » Lauréats de l'appel à candidature

Cécile Pozzo di Borgo, préfet, administrateur supérieur des Terres australes et antarctiques françaises et Maurice Barate, chargé de l'administration de l'État à La Réunion félicitent les lauréats de la résidence de création « Atelier des Ailleurs 4 » : Pome Bernos, pour un projet de roman graphique à Crozet et Simon Rouby, pour un projet préparatoire à la réalisation d'un long-métrage d'animation à Kerguelen.

Deux suppléants ont également été désignés, dans l'ordre, Victor Callens, danseur et Clément Schneider, cinéaste. Ils seront appelés à remplacer le ou les lauréats en cas de désistement ou d'inaptitude.

Mise en œuvre par le Fonds régional d'art contemporain (FRAC) de La Réunion et proposée par l'administration supérieure des Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF) et le ministère de la Culture / direction des affaires culturelles - océan Indien (DAC-ol) représenté par Marc Nouschi, avec le soutien d'Air France, cette résidence de création exceptionnelle a pour ambition de permettre à deux artistes, immergés dans l'univers singulier des bases subantarctiques françaises, de mettre en œuvre un projet artistique.

Elle vise ainsi à révéler autrement des territoires français peu connus, principalement investis par les scientifiques : les îles Kerguelen et la base de Port-aux-Français, l'archipel de Crozet et sa base Alfred Faure, ou l'île d'Amsterdam avec la base Martin de Viviers.

Les deux artistes embarqueront début décembre 2017 à bord du **Marion Dufresne II**, navire ravitailleur des TAAF, pour une traversée de 5 à 10 jours vers Crozet et Kerguelen, où ils séjourneront jusqu'en **avril 2018**. Chacun d'eux bénéficiera d'une bourse de 5 000 euros.

A l'issue de ces trois mois de résidence, le producteur engagé aux côtés de chacun d'eux recevra le concours financier de la DAC - ol, afin de réaliser le projet retenu et d'assurer sa diffusion la plus large.

Ainsi, s'agissant des deux précédents lauréats, Estelle Nollet écrivaine, publie en février 2018 chez Albin Michel son 4<sup>e</sup> roman alors que Julien Gauthier, musicien compositeur, présente au Théâtre national de Bretagne (TNB) le 20 avril 2018 la « *Symphonie des australes* » puis, en octobre 2018, au Conservatoire à rayonnement régional de La Réunion.

Le jury réuni le **22 juin 2017**, était composé de **quatre** représentants de l'État (TAAF, ministère de la Culture, DAC ol), de la directrice du Fonds régional d'art contemporain (FRAC) et de trois personnalités du monde artistique et culturel : **Stéphanie Hoareau**, artiste plasticienne ; **Laurence Macé**, directrice de la bibliothèque départementale de La Réunion ; **Olivier Poudou**, galeriste.

#### Contact presse

Préfecture de La Réunion - Bureau de la communication interministérielle  
Tél. 0262 40 74 18 / 74 19 / 74 34 - courriel : [communication@reunion.pref.gouv.f](mailto:communication@reunion.pref.gouv.f)

Ouvert à tous les champs artistiques, ce quatrième appel à projets a recueilli **115 candidatures**, relevant des domaines des arts visuels, de la littérature, de la musique, de la danse, du cinéma, de la photographie, du théâtre, des arts de la rue et des métiers d'art.

Parmi les projets des **115** participants de « l'Atelier des Ailleurs 4 », dont **51** femmes et **64** hommes, ce sont les arts visuels, l'écriture et la musique qui sont le plus représentés.



#### Contact presse

Préfecture de La Réunion - Bureau de la communication interministérielle  
Tél. 0262 40 74 18 / 74 19 / 74 34 - courriel : [communication@reunion.pref.gouv.f](mailto:communication@reunion.pref.gouv.f)